

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/04/20/2022040974/justel>

Dossier numéro : 2022-04-20/06

Titre

20 AVRIL 2022. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 18 juillet 2019 fixant la capacité des institutions communautaires et du centre de détention Flamand, en ce qui concerne la capacité à Beernem. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 22-06-2022 page : 52178

Entrée en vigueur : 18-04-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)